

Paris, le 05 novembre 2008

Lettre ouverte à Mme la Présidente du Centre des Monuments Nationaux

Madame la Présidente,

Le 9 mai vous accédiez à la présidence du Centre des Monuments Nationaux en lieu et place de Christophe Vallet. Cet établissement Public Administratif est fort de 1200 agents permanents répartis entre le siège parisien et les monuments.

A plusieurs reprises, en particulier lors du CTP du 16 juillet 2008, nous vous avons demandé quels étaient les objectifs que vous avait fixés Christine Albanel, votre ministre de tutelle, dans sa lettre de mission en vous nommant à la tête de cet établissement. Vous nous indiquiez ne pas en avoir reçu. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Cette question est d'autant plus prégnante qu'un CTP portant sur la réorganisation précipitée du Centre des Monuments Nationaux est convoqué pour le 25 novembre.

Tout au long de son histoire, l'établissement a fait l'objet de nombreuses réformes qui l'ont peu à peu modelé. Les projets d'établissement après avoir été présentés, et discutés entre organisations syndicales et administration, se sont succédés, donnant lieu à différentes organisations des services. La décentralisation, la déconcentration ont rythmé et rythment encore, officiellement, la vie de l'établissement, son organisation comme ces réorganisations possibles en particulier aux travers des pôles déconcentrés. Qu'en est-il aujourd'hui du projet dit de « la déconcentration » de l'établissement ?

Le 25 novembre sera présentée à l'approbation du CTP la réorganisation de l'établissement. Nous n'en connaissons nullement les contours.

Pourquoi réorganiser ? A quelle impérieuse nécessité cette réorganisation répond-elle ? Quel en est l'intérêt pour l'établissement public lui-même ?

L'intersyndicale du CMN s'étonne de la brutalité du procédé, une telle réorganisation n'étant pas sans conséquences sur l'ensemble des agents de l'établissement. Mais peut-être est-ce là une « méthode » ?

Sans communication de votre lettre de mission et de votre projet d'établissement il nous est difficile voir impossible d'adhérer à votre méthode de travail qui ne repose en rien sur la concertation et l'échange et qui provoque un profond malaise parmi l'ensemble des agents dont vous avez la charge. Ce n'est pas la crainte de l'avenir mais l'autocratie de la méthode qui inquiète et que ne peut accepter l'intersyndicale.

Le 20 mai dernier, quelques jours à peine après votre nomination, vous écriviez pourtant à l'attention de l'ensemble des agents un courrier, repris dans **La Lettre** de Juillet 2008 : « C'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre établissement, que nous élaborerons son projet et que nous modèlerons l'organisation qui répondra aux défis qui nous attendent dans un horizon renouvelé, au service du public ». A quoi correspond réellement ce « nous » ?

Vous écriviez par ailleurs : « Je suis là pour définir une politique dans le dialogue et la concertation. Je ne mets pas en cause le principe d'une organisation déconcentrée. Il y a une organisation territoriale à mettre en place. ». La réalité témoigne de plus en plus chaque jour de la légèreté de ces propos.

Jamais, Madame la Présidente, vous n'avez présenté aux représentants du personnel votre projet d'établissement, jamais nous n'avons été en mesure d'en débattre les contenus, jamais l'intersyndicale du CMN n'a été consultée sur l'organisation des services. La réorganisation n'est pour nous pas une fin en soi mais doit répondre à une optimisation des structures et du fonctionnement en place afin de mieux servir une politique culturelle. Il est à regretter que nous n'en connaissions pas les contenus.

Quel est, Madame la Présidente, votre conception du dialogue social, du rôle des instances paritaires et votre projet pour l'établissement ?

L'intersyndicale du Centre des Monuments Nationaux  
SNMH-CGT, CFDT-Culture, SNAC-FO